

Information des candidats sur les traitements de Données Personnelles

Dans le cadre du processus de recrutement, les candidats¹ sont informés que des données les concernant seront collectées et traitées par l'Institut Mines-Télécom (« l'Institut ») et par Mines Saint-Étienne (« l'École »).

Ces données constituent des "Données Personnelles" au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, c'est-à-dire des informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments spécifiques qui lui sont propres (nom, prénom, adresse, date de naissance, situation de famille, rémunération...).

Un « traitement » de Données Personnelles consiste en toute opération ou tout ensemble d'opérations automatisées ou non, portant sur de telles données, incluant notamment la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication, la diffusion, le rapprochement, l'effacement ou encore la destruction de telles données.

L'objet de la présente note d'information est de fournir aux candidats les informations relatives au traitement de Données Personnelles mis en œuvre par l'Institut et par l'École les concernant. Cette note d'information ne crée aucune relation contractuelle entre le candidat et l'Institut.

1. Principes essentiels

Les Données Personnelles sont collectées et traitées par l'Institut ou l'École de manière loyale, licite et transparente au regard des personnes concernées. En particulier, seules les Données Personnelles pertinentes et strictement nécessaires pour une finalité déterminée, explicite et légitime sont traitées.

Les Données Personnelles sont tenues à jour et ne sont conservées que pour le temps strictement nécessaire au regard de la finalité du traitement ; au-delà, elles sont supprimées. Les durées de conservation sont définies en tenant compte des éventuelles obligations de conserver certaines données.

Les mesures techniques et organisationnelles appropriées sont prises pour assurer la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles, notamment en limitant les personnes autorisées à y accéder.

¹ Respect de l'égalité masculin-féminin

Dans la présente, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

2. Responsable de traitement

Le responsable de traitement en charge des traitements mutualisés « groupe » de Données Personnelles concernant les candidats est l'Institut Mines-Télécom (personne morale), 37/39, rue Dareau, 75014 Paris (tél. : 01 45 81 86 86) représenté par son directeur général.

Par ailleurs, les Écoles sont responsables de leur traitement spécifique.

L'Institut a désigné un Délégué à la Protection des Données au niveau du groupe Institut Mines-Télécom :

- Adresse : 37/39, rue Dareau, 75014 Paris
Email : dpo@imt.fr

Un réseau de délégués a été constitué au niveau des Écoles. Pour Mines Saint-Étienne :

- Adresse : 158, cours Fauriel, 42000 Saint-Étienne
Email : cnil@mines-stetienne.fr

3. Finalités des traitements de Données Personnelles relatifs aux candidats

Des Données Personnelles concernant les candidats sont collectées et traitées par l'Institut ou par l'École dans le cadre de la procédure de recrutement, notamment afin d'évaluer la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé.

4. Bases juridiques des traitements de Données Personnelles

Les traitements de Données Personnelles concernant les candidats reposent sur les bases juridiques suivantes.

- Conclusion du contrat de travail ou exécution de mesures précontractuelles ; en cas de réponse positive de l'Institut ou de l'École et de recrutement du/de la candidat(e), les Données Personnelles communiquées pourront être utilisées dans le cadre de l'établissement de son contrat de travail et plus généralement, pour établir tout document ou accomplir toute démarche interne nécessaire dans le cadre de l'exécution du contrat de travail.
- Poursuite des intérêts légitimes de l'Institut et de l'École (évaluation des candidatures...).

Dans le cadre du processus de recrutement, les Données Personnelles relatives aux candidats sont collectées directement auprès de la personne concernée.

En cas d'embauche du/de la candidat(e), des informations mises à jour ou complémentaires devront être ultérieurement communiquées par celui-ci/celle-ci dans le cadre de la conclusion et de l'exécution de son contrat de travail. Certaines Données Personnelles relatives aux candidats pourront également être collectées indirectement, notamment par l'intermédiaire de personnes internes (membres du service des ressources humaines, ...) ou externes (agence de recrutement, précédents employeurs...).

5. Catégories de Données Personnelles traitées

Une liste des Données Personnelles susceptibles d'être collectées et traitées par l'Institut ou par l'École figure ci-dessous à titre d'information.

La fourniture de ces Données Personnelles est nécessaire à l'examen de votre candidature et à la gestion du processus de recrutement. À ce titre, la non-fourniture de ces informations est

susceptible d'impacter vos chances de recrutement ou de rendre impossible le traitement de votre dossier.

6. Destinataires des Données Personnelles

Les personnes suivantes peuvent être destinataires de tout ou partie des Données Personnelles concernant le candidat, au sein de l'Institut, de l'École ou du groupe auquel elle appartient :

- les personnes en charge des ressources humaines ;
- les personnes en charge des questions juridiques ;
- les responsables hiérarchiques du poste ouvert au recrutement ;
- les prestataires de services intervenant dans le cadre du processus de recrutement et mandatés à cet effet par l'Institut (cabinet de recrutement) ;
- le Délégué à la protection des Données Personnelles de l'Institut ou de l'École.

Certaines Données Personnelles peuvent être communiquées par l'Institut ou par l'École à des tiers intervenant dans le processus de recrutement, dans l'intérêt légitime de l'Institut et de l'École, à moins que les droits et intérêts légitimes du/de la candidat(e) concernée ne prévalent, ou avec le consentement du/de la candidat(e) concernée.

Ces destinataires sont tenus de respecter la confidentialité des Données Personnelles qui leur sont communiquées et ne doivent utiliser ces Données Personnelles que sur instruction de l'Institut ou de l'École.

7. Transfert de données hors de l'Union Européenne

Certaines Données Personnelles pourront le cas échéant être transférées en dehors de l'Union Européenne, dans des pays qui ne disposent pas nécessairement de lois sur la protection des Données Personnelles équivalentes à celles en vigueur dans l'Union Européenne.

Le transfert de Données Personnelles aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne s'inscrit exclusivement dans le cadre des finalités définies ci-dessus.

Les destinataires de ces Données Personnelles sont :

- d'autres entités du groupe situées en dehors de l'Union Européenne ;
- des prestataires de services intervenant dans le cadre de la gestion du personnel ou les conseils extérieurs de l'Institut ou de l'École.

Des garanties ont été prises pour assurer la protection des Données Personnelles concernant les salariés transférés hors de l'Union Européenne, ces transferts de données étant encadrés par des clauses contractuelles conformes aux modèles de clauses types adoptés par la Commission Européenne ou, pour les transferts intra-groupes, par des règles internes d'entreprise validées par les autorités de protection des données (« Binding Corporate Rules » ou BCR) [cadre de protection des données UE-États-Unis (Data Privacy Framework)].

Les candidats peuvent obtenir une copie de ces dispositions auprès de la personne mentionnée au paragraphe 10 ci-dessous.

8. Durée de conservation des Données Personnelles relatives aux candidats

Les Données Personnelles relatives aux candidats sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers

et aux libertés et à l'article 5 du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

En cas de recrutement du candidat, les Données Personnelles communiquées dans le cadre de la procédure de recrutement seront conservées pendant sa période d'emploi au sein de l'établissement au-delà, dans la limite des délais de prescription applicables. Des durées de conservation différentes pourront, le cas échéant, être appliquées à certaines catégories de données conformément aux dispositions légales.

En cas de réponse négative de l'Institut ou de l'École, le candidat pourra demander la restitution ou la destruction des Données Personnelles le/la concernant. Si le candidat ne demande pas la destruction de son dossier, les Données Personnelles seront automatiquement détruites dans un délai de 2 ans à compter du dernier contact avec l'Institut ou l'École.

9. Confidentialité et sécurité des Données Personnelles

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont prises par l'Institut et par l'École pour assurer la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles concernant les candidats, afin d'éviter tout accès ou divulgation non autorisé(e) ou leur destruction, conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles 2016/679 du 27 avril 2016.

10. Droits individuels

Les candidats peuvent exercer à tout moment les différents droits prévus par la réglementation en vigueur (droit d'accès aux Données Personnelles les concernant, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité, droit de donner des directives sur ses Données Personnelles après sa mort).

Ces droits peuvent être exercés auprès des Délégués à la Protection des Données. Toutefois la direction des ressources humaines reste à votre disposition pour toute information complémentaire. Les coordonnées de la personne à contacter sont les suivantes :

- DPO Mines Saint-Étienne : cnil@mines-stetienne.fr

Des réclamations peuvent être introduites auprès du représentant de l'Institut mentionné au paragraphe 2 ci-dessus ou directement auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris).

* * *

Liste des Données Personnelles traitées relatives aux candidats

Données relatives à la situation personnelle

- État civil
- Adresse personnelle
- Nationalité
- Coordonnées téléphoniques
- Adresse email
- Autorisations de travail
- Permis de conduire

Données relatives à la candidature et à la situation professionnelle

- Informations relatives à la candidature (CV, lettre de motivation...)
- Diplômes
- Formations
- Expériences professionnelles
- Références auprès de l'environnement professionnel du candidat
- Appartenance à des associations (sportives, culturelles...) et centres d'intérêts communiqués par le candidat
- Langues parlées
- Toute autre donnée personnelle communiquée par le candidat dans son curriculum vitae ou sa lettre de motivation

Processus de recrutement

- Données relatives à la candidature et au processus de recrutement (date et lieu des entretiens, personnes présentes, notes d'entretien...)

Sécurité et accès

- Données relatives aux accès aux locaux
- Images enregistrées par les systèmes de vidéosurveillance des locaux